



Nantes le 1^{er} février 2016

A.I. C. P
Association Amicale
des Anciens Elèves de
**L'INSTITUT CATHOLIQUE
PROFESSIONNEL**
de NANTES

COMPTE RENDU DE LA 16^{ème} REUNION

JOURNEE DES PROMOS

DU 15 NOVEMBRE 2014

A partir de 9h les participants de cette 16^{ème} rencontre de la journée des promos se sont retrouvés autour du bar d'accueil préparé par les Salons de la Louée

A 10h, le président Jean ALLAIRE a ouvert la séance en accueillant les 31 participants représentant 22 promos, ce qui correspond à une participation supérieure aux années précédentes. Il remercie le noyau dur, les fidèles habitués de ces journées des promos, ainsi que les 14 membres du comité et encourage particulièrement les 9 nouveaux participants à s'exprimer sur les différents thèmes proposés.

Hubert BREGEON chargé de l'animation des promos présente l'organisation et le programme de la journée avec 2 thèmes particulièrement importants pour la pérennisation de notre amicale.

Thème 1 : Rencontre des Promos

L'année 2014 qualifiée d'année jubilaire a été exceptionnelle quant aux rencontres des promos. Aussi à partir de la restitution de ces réunions et à l'aide d'un diaporama des rencontres des 21°, 24°-25°-26°, 31°, 36°, 41°, 29°-30° et 44°, le débat s'engage et propose de nombreuses suggestions que vous retrouvez dans le document appelé « BOITE A OUTILS des Réunions de Promos »

Si l'aide administrative apportée par l'amicale est très appréciée et n'apporte pas de commentaires majeurs, l'aide financière fut un sujet de débats passionnés, demandant une étude plus approfondie. Il a été convenu de créer un groupe de réflexion chargé d'étudier cette question et de faire des propositions.

Le comité directeur de l'amicale s'est réuni le 20/11 pour étudier plus en détail ce problème de répartition des aides financières.

Rappel : l'AG de 2009, avait entériné la proposition présentée par Hubert d' une somme de 3 € destinée à encourager la pratique de réunions de promo, l'AICP se chargeant de gérer ce budget spécifique comme une sorte de mutualisation de moyens.

La situation financière présentée par notre trésorier Philippe COCHET a fait apparaître très clairement le déséquilibre engendré par le succès de 2014 avec 4659 € dépensés pour 3798 € disponibles, grâce au solde des années précédentes, la recette annuelle s'élevant à environ 1000€. Cependant, **la vie des promos reste une priorité de l'Amicale**, et par conséquent, nous souhaitons poursuivre nos aides.

En tenant compte des réalisations de ces 5 dernières années et des projections futures jusqu'en 2020, nous avons définies les règles financières suivantes, que nous allons soumettre au comité du 3 décembre et qui seront ensuite présentées à notre prochaine AG du 15 mars 2015.

Réunions de Promo dites normales :

Durée 1 jour :	5 € par participant	limite maxi 150 €
Durée 2 jours ou + :	10 € par participant	limite maxi 300 €

Sorties Jubilaires

Supplément	+ 10€ par participant	limite maxi 500 €
------------	-----------------------	-------------------

Les sorties jubilaires sont réservée pour les 50ans, 60ans, 65ans de sortie de l'ICP

La célébration des 70ans de sortie d'une promo reste exceptionnelle et fait l'objet d'une invitation de l'Amicale AICP.

Thème 2 : Le Devenir de l'Amicale AICP

Ce thème primordial est difficile à traiter car nous n'en avons pas la maîtrise totale, toutefois, les orientations générales de l'Amicale maintes fois exprimées, doivent avoir l'assentiment de la majorité des adhérents c'est la raison de la réflexion proposée.

Le choix de l'évolution est simple, soit ne rien faire, ce qui conduira à une extinction inéluctable de l'amicale soit avoir l'ambition de faire perdurer l'association.

C'est cette dernière solution qui a été clairement plébiscitée.

Ce qui signifie l'idée et la nécessité de trouver un relais après 2020. Concernant cette évolution le choix ne peut-être qu'**en lien avec La Joliverie**.

Ces objectifs pour le futur étant actés, l'AICP devra veiller dans sa stratégie au respect de ses valeurs : Amitié, Solidarité, Partage, Convivialité et de ses engagements : Aide au Développement, Témoignage.

Cette orientation aura une incidence sur nos statuts

En ce qui concerne la Joliverie, nous serons seulement des prescripteurs car la maîtrise des décisions reste du domaine de la direction de La Jol, et dépendra des moyens qu'elle y affectera.

Le projet d'un fichier de tous les anciens sera un préalable qui doit constituer un outil précieux pour La Jol sous la forme d'un annuaire professionnel (communication, recrutement)

Ensuite la création d'associations d'anciens élèves pourra se mettre en place, la forme d'une fédération pourrait regrouper les différents cursus de formation.

Chaque association comportant en final le nom du dénominateur commun **La Joliverie**

Ex : AICP La Joliverie, Anciens élèves Micro Joule La Joliverie, Anciens élèves CFA La Joliverie... etc....

Chaque association assurerait sa propre gestion.

Dans un premier temps, l'AICP prendra des contacts bilatéraux avec ces réseaux, en vue d'une connaissance réciproque et d'échanges d'idées et d'actions. Ces éléments facilitant une future consolidation au sein d'une fédération de différentes associations sous la dénomination La Joliverie.

Ce sujet délicat a entraîné une foultitude de questions très diverses, montrant si besoin est l'attachement que nous conservons vis à vis de La Joliverie et l'enthousiasme intact des participants, car même si les interrogations étaient quelquefois hors sujet, la dynamique résultante a engendré des échanges animés pour lesquels, nous n'avions peut-être pas toujours compétence pour y répondre.

En conclusion nous pouvons qualifier cette réunion comme très intéressante avec une participation réellement active et enthousiaste, tout à fait dans l'esprit de notre amicale.

Je dirais même que c'était *un grand cru* au regard des prochaines années ou comme le *beaujolais nouveau* notre journée des promos se tiendra le 3^{ème} jeudi du mois de novembre.

Le samedi n'est manifestement pas le jour le plus approprié pour la majorité.

Donc à l'année prochaine.... **Le jeudi 19 novembre 2015**

Merci pour votre participation et en retour, nous serions vraiment très heureux de recevoir vos propres commentaires : nous y comptons !

En toute amitié

Jean ALLAIRE